



incarceration et droit de garde

Par **Alnoja**, le **25/06/2020** à **09:29**

Bonjour,

Le pere de mon fils va etre incarceré. J'ignore encore pour quelle durée. Un jugement pour la garde de mon fils est en place. Durant l'incarceration de mon ex conjoint' suis je dans l obligation de laisser mon fils a mon ex belle famille un week end sur deux?

ainsi que la moitié des vacances scolaire?

merci pour votre reponse

Par **youris**, le **25/06/2020** à **09:47**

bonjour,

c'est le père de votre fils qui a un droit de garde puisqu'il a l'autorité parentale.

votre ex-belle famille n' a aucun droit sur votre fils.

salutations